



AVRIL 2015

LE POINT SUR LE FARDEAU FISCAL ET LE REVENU DISPONIBLE DES QUÉBÉCOIS

Par Youri Chassin, avec la collaboration d'Alexandre Moreau

Pour retrouver des finances publiques équilibrées, le gouvernement du Québec a considérablement augmenté le fardeau fiscal des Québécois ces dernières années. Or, comparé aux autres provinces, le pouvoir d'achat des Québécois est plus faible. Le Québec se classe au 9^e rang en matière de revenu disponible par habitant, devançant uniquement l'Île-du-Prince-Édouard. D'après les données de l'Institut de la statistique du Québec, il semble que le fardeau fiscal du Québec ait atteint un niveau tellement élevé qu'il exerce un effet négatif sur la croissance économique et sur le revenu disponible des particuliers¹.

Le revenu disponible, soit la part du revenu que l'on peut consacrer à la consommation ou à l'épargne, constitue une très bonne mesure du pouvoir d'achat. Pour le calculer, on additionne le revenu tiré du marché et les transferts reçus du gouvernement, comme l'assurance-emploi et les prestations diverses, moins l'impôt et les cotisations payés aux différents gouvernements. Le revenu disponible moyen s'élève à 26 774 \$ au Québec et il s'est bonifié de 235 \$ en 2013, ou 0,9 %, ce qui est toutefois inférieur au taux d'inflation de 1,2 %. Il s'agit donc d'une perte de pouvoir d'achat en termes réels, une première en 17 ans².

Cela s'explique par le fait que l'impôt et les cotisations ont crû plus rapidement que les transferts gouvernementaux vers les particuliers et le revenu du marché de ces derniers. Il faut dire que le revenu que les Québécois ont tiré du marché a stagné avec une croissance en termes réels de seulement 0,01 %, ou 3,47 \$, pour l'année 2013.

Cette situation exceptionnelle découle toutefois d'une faiblesse structurelle qui caractérise l'économie du Québec. Entre 2003 et 2013, la croissance du revenu disponible a été la deuxième plus faible au Canada, alors que les montants versés aux deux paliers de gouvernement ont été parmi les plus élevés en proportion du revenu disponible. Sur la même période de 10 ans, on observe une tendance inverse pour les provinces ayant eu une croissance du revenu disponible plus élevé (voir Tableau 1). Non seulement

les particuliers de ces provinces sont-ils moins taxés, mais ils sont aussi de moins en moins dépendants des transferts gouvernementaux, alors que cette composante diminue en proportion du revenu.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET FISCALITÉ QUÉBÉCOISE

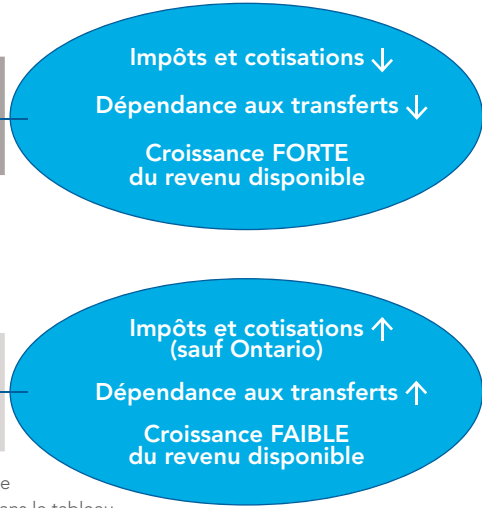
Il n'est pas étonnant de constater une relation inverse entre la croissance économique et le poids de la fiscalité ou le niveau de dépendance aux transferts. L'incidence de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales sur la croissance du revenu disponible se manifeste principalement par une plus faible croissance du PIB, dans la mesure où leur lourdeur réduit les incitations à travailler tout en décourageant l'investissement privé. Le Québec a néanmoins recours à ces outils de taxation dans des proportions beaucoup plus élevées que la moyenne canadienne³.

Entre 2003 et 2013, bien que la ponction fiscale fédérale soit passée de 16,1 % du PIB à 14,4 %, celle du Québec a grimpé de 21,9 % à 24,5 % du PIB⁴. En conséquence, la croissance moyenne du PIB québécois depuis 2003 a été de 3,4 % par année, alors que la moyenne canadienne se situait à 4,3 %. Seul l'Ontario a fait moins bien que le Québec en ce qui a trait à la croissance de son PIB. Bien que la différence entre le Québec et l'ensemble du Canada ne soit pas grande en termes de pourcentage, elle l'est en termes monétaire. Si le Québec avait suivi la moyenne canadienne, le PIB serait aujourd'hui plus élevé de 32,3 milliards de dollars⁵. Une telle croissance économique aurait sans doute fait augmenter le revenu disponible des particuliers.

Si le revenu disponible par habitant avait progressé de 42 % au Québec comme dans l'ensemble des provinces canadiennes entre 2003 et 2013, plutôt que de 34 %, chacun disposerait en moyenne de 1681 \$ de plus aujourd'hui⁶. Il s'agit évidemment d'une moyenne théorique, puisqu'elle inclut toutes les personnes ne travaillant pas. En pratique, la hausse du revenu disponible serait majoritairement concentrée sur les personnes ayant un emploi.

Tableau 1

PROVINCE	REVENU DE MARCHÉ	VARIATION DU POIDS DE L'IMPÔT ET DES COTISATIONS	VARIATION DE LA DÉPENDANCE AUX TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	REVENU DISPONIBLE
Terre-Neuve-et-Labrador	80 %	-6 %	-19 %	74 %
Saskatchewan	78 %	-7 %	-27 %	73 %
Alberta	63 %	-10 %	-18 %	64 %
Colombie-Britannique	43 %	-9 %	-3 %	46 %
Nouveau-Brunswick	43 %	-3 %	2 %	45 %
Manitoba	43 %	-1 %	-3 %	42 %
Île-du-Prince-Édouard	40 %	1 %	0 %	40 %
Nouvelle-Écosse	39 %	4 %	7 %	39 %
Québec	31 %	2 %	14 %	34 %
Ontario	30 %	-5 %	13 %	33 %



Note : Lorsque les transferts aux administrations publiques (impôt et cotisations) ont augmenté plus rapidement que le revenu disponible, le pourcentage qu'ils représentent par rapport au revenu disponible augmente et la donnée dans le tableau sera positive dans la colonne « Variation du poids de l'impôt et des cotisations ». À l'inverse la donnée sera négative si l'impôt et les cotisations dans une province diminuent ou augmentent moins rapidement que le revenu disponible, indiquant un allègement fiscal relatif. Cette même logique s'applique aussi à la colonne « Variation de la dépendance aux transferts gouvernementaux ». Une donnée négative indique donc une réduction de la dépendance, mesurée par la proportion des transferts des administrations publiques dans le revenu disponible.

Sources : Statistique Canada, Tableau CANSIM no 051-0001 : Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel, 2003-2013; Statistique Canada, Tableau CANSIM no 384-0040 : Comptes courants - Ménages, provinciaux et territoriaux, annuel, 2003-2013 (revenu disponible et composantes).

CONCLUSION

La baisse du pouvoir d'achat des Québécois s'explique donc par la combinaison d'un fardeau fiscal plus lourd avec une croissance économique plus faible, deux tendances qui perdurent depuis longtemps. Avec le retour à l'équilibre budgétaire, on peut espérer que le gouvernement mettra dorénavant la priorité sur une augmentation du pouvoir d'achat. Le Rapport Godbout nous rappelait récemment que le fardeau fiscal au Québec est le plus élevé en Amérique du Nord⁷.

C'est d'ailleurs un engagement électoral du parti qui forme présentement le gouvernement, qui a promis que 50 % des surplus budgétaires éventuels seraient consacrés à réduire le poids du fardeau fiscal⁸. En s'attaquant à la lourdeur des taxes et des impôts, l'on fait d'une pierre deux coups en agissant aussi sur la croissance économique. Ce qui est un objectif souhaitable pour rattraper la faible croissance des dernières années.

RÉFÉRENCES

1. Institut de la statistique du Québec, « Bulletin Flash - Revenu disponible », édition 2014, 17 décembre 2014, p. 1-8.
2. Statistique Canada, Tableau CANSIM no 051-0001 : Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel, 2003-2013; Statistique Canada, Tableau CANSIM no 384-0040 : Comptes courants - Ménages, provinciaux et territoriaux, annuel, 2003-2013 (revenu disponible et composantes); Statistique Canada, Tableau CANSIM no 384-0039 : Indices implicites de prix, produit intérieur brute, provinciaux et territoriaux, annuel (2007=100), 2003-2013.
3. Ministère des Finances du Québec, *Un portrait général du régime fiscal au Québec*, Document d'information préparé à la demande de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, septembre 2014, p. 58-59.
4. Ministère des Finances du Canada, *Tableaux de référence financiers*, Tableaux 5 et 22, et calcul des auteurs.
5. Statistique Canada, Tableau CANSIM no 384-0038 : Produit intérieur brut, en termes de dépenses, provinciaux et territoriaux, annuel, 2003-2013 et calculs des auteurs.
6. Calculs des auteurs à partir de données de l'ISQ.
7. Ministère des Finances du Québec, *op. cit.*, note 3, p. 57.
8. « Les surplus budgétaires seront alloués à 50 % aux réductions d'impôt et à 50 % à la réduction du poids de la dette par des versements accrus au Fonds des générations ». Parti libéral du Québec, *Cadre financier du Parti libéral du Québec*, 18 mars 2014, p. 3.



Youri Chassin est économiste et directeur de la recherche à l'IEDM et titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal. Alexandre Moreau est analyste en politiques publiques à l'IEDM.

L'Institut économique de Montréal est un organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses publications, ses interventions et ses conférences, l'IEDM alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et partout au Canada en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Il n'accepte aucun financement gouvernemental.

Institut économique de Montréal 910, rue Peel, bureau 600, Montréal QC H3C 2H8 - T 514.273.0969 F 514.273.2581 iedm.org